



"REGLEMENTATION ICPE
35m autour de la zone de survol"

E06

COMMUNE DES MONTS-DE-RANDON
MONTAGNE DE LA MARGERIDE
SECTION 08

ICPE

Demande
d'Autorisation
Environnementale
Parc éolien
des Monts-de-
Randon

Communes des Monts-
de-Randon
Département de Lozère

Maitrise d'Ouvrage :
SAS PARC EOLIEN DES
MONTS-DE-RANDON
Coteau Défense - Tour II
100, Esplanade du Général de
Gaulle-92532 Paris-La Défense
Cedex

Date: 21/04/2022

P.J. n°48
Plan d'ensemble de
l'éolienne E06 au
1/200ème
(au format A0)

- LEGENDE :**
- Effluents concernés par l'autorisation environnementale
 - Zone de survol des pétales
 - Effluents préjet
 - Plateforme de lavage
 - Plateforme pour stockage des pétales
 - Accès chantier
 - Talus
 - Couloir de transit
 - Ombre de l'éolienne au survol de l'éolienne
 - Raccordement électrique